



Paris, le 29 juin 2010

Communiqué

Marisol Touraine

Secrétaire nationale à la santé et à la sécurité sociale

Déserts médicaux : le gouvernement renonce à agir

Roselyne Bachelot a annoncé l'abandon des seules mesures de la loi HPST destinées à lutter contre les déserts médicaux : la mise en place de contrats santé solidarité et l'obligation pour les médecins de déclarer leurs absences. Cette annonce traduit le mépris avec lequel est traité le Parlement, puisque de manière assumée le pouvoir exécutif refuse de mettre en oeuvre des dispositions législatives. Le Parti socialiste appelle les parlementaires de la majorité à interroger le gouvernement sur le rôle qu'il leur fait jouer : soutiens alibis d'une pseudo-réforme un jour, spectateurs muets de son retrait le lendemain.

Le Parti socialiste avait dénoncé, tout au long de la discussion du projet de loi, l'absence de mesure résolue pour lutter contre l'inégalité d'accès aux soins, notamment territoriale. Nous savons que les médecins sont mal répartis sur le territoire et que ce déséquilibre démographique engendre des inégalités d'accès aux soins. Les jeunes médecins ne s'installent pas dans des régions jugées moins attractives. Alors que ceux qui y travaillent déjà sont surchargés.

La lutte contre les déserts médicaux réclame une politique ambitieuse et du courage, des mesures de régulation responsables et structurantes. C'est toute l'organisation des études de médecine et de la médecine libérale qui est à revoir : obligation pour les étudiants de stages longs en médecine ambulatoire, encouragement à la pratique de groupe notamment par le soutien aux maisons de santé pluridisciplinaires, définition des temps d'accès maximum aux professionnels de santé, introduction d'une part forfaitaire dans la rémunération des médecins, encadrement des dépassements d'honoraires, mise en oeuvre de délégations de tâches, ...

En renonçant à faire appliquer la loi qu'il a lui même fait voter, en ne présentant pas d'emblée un nouveau projet destiné à lutter contre les déserts médicaux, le gouvernement renonce à prendre la mesure des inégalités grandissantes d'accès aux soins dans notre pays. Il engage ainsi sa responsabilité face aux Français qui depuis 5 ans voient leurs dépenses de santé s'envoler et assistent à la mise en place, avec le soutien du gouvernement, d'une médecine à deux vitesses.